

SARL L'ENVIROTHÈQUE

Organisme de formation
professionnelle

**Former, produire et
accompagner les
professionnels au service
des territoires.**

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014
N° déclaration d'activité :
84 74 03419 74

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Prévention des risques et sécurité sur les chantiers d'espaces verts

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

Les métiers des espaces verts exposent les professionnels à de nombreux risques : utilisation de matériels motorisés, travail en hauteur, circulation routière, manutention, interventions en milieux naturels ou à proximité du public. La prévention des risques constitue donc une compétence essentielle pour garantir la sécurité des opérateurs, préserver leur santé et assurer le bon déroulement des chantiers.

Cette formation permet d'acquérir une démarche globale de prévention, depuis l'analyse des risques jusqu'à l'organisation du chantier et la mise en œuvre des mesures de sécurité adaptées.

Alternant apports réglementaires, études de cas et mises en situation sur le terrain, elle privilégie une approche concrète directement applicable dans les activités professionnelles.

Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux entreprises du paysage ;
- aux collectivités territoriales ;
- aux structures d'insertion ;
- aux exploitations agricoles ;
- aux agents techniques ;
- à toute personne amenée à intervenir sur des chantiers d'espaces verts.

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Une première expérience des travaux d'entretien des espaces verts est un plus, sans être indispensable.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve
0450036201.

Organisation de la formation

Durée : 2 journées – 14 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur le site du commanditaire ou sur une plateforme pédagogique adaptée.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins de la structure.

Intervenant : Formateur professionnel spécialisé dans les métiers des espaces verts et la prévention des risques professionnels.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Identifier les risques professionnels** liés aux activités d'entretien des espaces verts et appliquer les règles de prévention adaptées.
- **Préparer et sécuriser un chantier** en mettant en œuvre les mesures de prévention, le balisage et les équipements de protection appropriés.
- **Réaliser une intervention dans le respect des règles de sécurité** en adaptant son comportement, sa communication et son organisation aux contraintes du chantier.
- **Réagir face à une situation dangereuse ou à un incident** afin de protéger les personnes, sécuriser le chantier et mettre en œuvre les premières mesures adaptées.

Ces objectifs font l'objet d'une évaluation en fin de formation à l'aide d'une grille de compétences développée par l'Envirothèque, complétée par une mise en situation professionnelle et un questionnaire de connaissances.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 – Comprendre la prévention des risques

Les participants découvrent les principes fondamentaux de la prévention en milieu professionnel.

Seront notamment abordés :

- principes généraux de prévention ;
- responsabilités de l'employeur et du salarié ;
- réglementation applicable aux espaces verts ;
- accidentologie du secteur ;
- culture sécurité.

Séquence 2 – Identifier les risques et choisir les protections adaptées

Les participants apprennent à analyser différentes situations de travail afin d'identifier les risques et de sélectionner les mesures de prévention les plus pertinentes.

Seront notamment abordés :

- analyse des risques professionnels ;
- choix des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- équipements de protection collective (EPC) ;
- entretien et contrôle des EPI ;
- adaptation des protections selon les matériels utilisés (tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haie, tondeuse...).

Séquence 3 – Préparer un chantier en sécurité

À partir de plusieurs études de cas, les participants construisent l'organisation complète d'un chantier.

Cette séquence comprend notamment :

- lecture de chantier ;
- identification des contraintes (circulation, réseaux, pente, présence du public...) ;
- balisage et signalisation temporaire ;
- organisation des déplacements ;
- répartition des tâches ;
- communication au sein de l'équipe ;
- préparation du matériel.

Séquence 4 – Mises en situation professionnelles

Les participants travaillent à partir de situations réelles rencontrées dans les métiers des espaces verts.

Exemples de mises en situation :

- taille d'une haie en bord de route ;
- chantier de débroussaillage ;
- entretien d'un espace public fréquenté ;
- intervention à proximité d'une circulation ;
- utilisation simultanée de plusieurs matériels.

Chaque situation donne lieu à une analyse collective des risques et à la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées.

Séquence 5 – Réagir face à une situation d'urgence

Les participants apprennent à adopter les bons réflexes en cas d'incident.

Seront notamment abordés :

- conduite à tenir face à un accident ;
- protection de la victime ;
- alerte des secours ;
- sécurisation du chantier ;
- retour d'expérience et amélioration continue.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- exposés interactifs ;
- études de cas ;
- démonstrations ;
- analyses de situations professionnelles ;
- mises en situation sur chantier ;
- échanges d'expérience entre les participants.

Le formateur adapte les exercices aux activités réellement réalisées par les stagiaires afin de favoriser un transfert immédiat des compétences vers leur environnement professionnel.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation mobilise notamment :

- salle équipée pour les apports théoriques ;
- supports pédagogiques et études de cas ;
- équipements de protection individuelle ;
- matériel de balisage et de signalisation temporaire ;
- matériels d'espaces verts selon les mises en situation ;
- chantiers pédagogiques ou plateformes techniques adaptées.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de travailler sur les équipements réellement utilisés par les participants.

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation lors des études de cas et des mises en situation.

L'évaluation finale comprend :

- un questionnaire de connaissances permettant de vérifier l'acquisition des notions réglementaires et techniques ;
- une mise en situation professionnelle au cours de laquelle le participant analyse un chantier, identifie les risques, organise la prévention et justifie les mesures de sécurité mises en œuvre ;
- une évaluation des compétences à l'aide de la grille **Prévention des risques et organisation sécurisée des chantiers** développée par l'Envirothèque.

Les principaux critères évalués portent sur :

- l'identification des risques ;
- le choix des EPI et des EPC ;

- la préparation et la sécurisation du chantier ;
- l'application des règles de sécurité ;
- la communication avec l'équipe ;
- la gestion d'une situation dangereuse ;
- la qualité du bilan de fin de chantier.

Cette évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques présentés dans ce programme.

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation (selon les modalités définies par le commanditaire).

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée aux interventions en extérieur ;
- de chaussures de sécurité ;
- de gants de protection ;
- d'un gilet haute visibilité ;
- des équipements de protection individuelle habituellement utilisés dans leur activité ;
- d'un carnet de notes et de matériel d'écriture.

Le matériel spécifique nécessaire aux mises en situation (EPI complémentaires, matériel de balisage, signalisation, équipements collectifs...) est fourni dans le cadre de la formation.

Les points forts de cette formation

- Une approche concrète basée sur des situations réelles rencontrées sur les chantiers d'espaces verts.
- Une formation centrée sur l'analyse des risques et l'organisation des interventions, au-delà du simple port des EPI.
- Des mises en situation permettant de développer les bons réflexes face aux situations dangereuses.
- Une évaluation fondée sur des compétences professionnelles directement transférables dans l'activité quotidienne.
- Un module transversal pouvant être associé à l'ensemble des formations techniques de l'Envirothèque (tronçonneuse, débroussailleuse, taille, échafaudage, entretien des cours d'eau...).

La sécurité ne se limite pas au port des équipements de protection : elle se prépare, s'organise et se construit avant même le début du chantier. Une intervention bien préparée est la première garantie de la sécurité des équipes et de la qualité des travaux réalisés.

Contact

SARL L'ENVIROTHEQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620